

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CHAZEL

Séance régulière des membres du Conseil de cette Municipalité, tenue au lieu ordinaire des séances, mardi le 4 février 2020 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Armande Bouchard, Yves Frappier, Marcel Bouchard et René Frappier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Favreau.

Madame Priscillia Lefebvre, directrice générale, secrétaire-trésorière était aussi présente.

Étaient absents : Anne Breton et François Laprise.

RÉSOLUTIONS

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-02-17

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es);
QUE : l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE 14 JANVIER 2020

2020-02-18

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTION DES COMPTES

2020-02-19

Il est proposé par le conseiller René Frappier,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que les comptes soient adoptés tels que présentés, soit un montant de vingt-six mille sept cent soixante dollars et vingt-neuf sous (26 760.29 \$) pour les fournisseurs et un montant de trois mille cinq cent soixante-dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-huit sous (3 579.98 \$) pour les salaires, pour un total de trente mille trois cent quarante dollars et vingt-sept sous (30 340.27 \$).

Priscillia Lefebvre
Secrétaire-trésorière

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020

2020-02-20

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,
Appuyé par le conseiller Yves Frappier,
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la municipalité de Chazel souhaite renouveler l'adhésion de Priscillia Lefebvre, directrice générale, à l'ADMQ, pour l'année 2020 au coût de quatre cent soixante-dix-sept dollars (477 \$) plus les taxes applicables.
Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN
PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ CIVILE

2020-02-21

ATTENDU QUE la municipalité de Chazel désire se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et

suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre c-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide lié au processus de sécurité civile ;

ATTENDU QUE l'entente permettra à la municipalité de Chazel d'offrir ou de recevoir une aide en matière de sécurité civile des municipalités d'Authier, Authier-Nord et la ville de Macamic ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Frappier, appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) :

QUE monsieur Daniel Favreau, Maire, et/ou madame Priscillia Lefebvre, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) **2020-02-22**
VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 149 960 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,

Appuyé par le conseiller René Frappier,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que la Municipalité de Chazel informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Le projet de règlement # 182 « règlement sur les conteneurs » a été déposé à cette séance ordinaire.

ENCOMBRANTS 2020 **2020-02-23**

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,

Appuyé par le conseiller René Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) que la municipalité de Chazel n'offrira pas le service de ramassage des encombrants pour l'année 2020, puisque les coûts d'opération sont dispendieux.

DEMANDE D'EMBAUCHE **2020-02-24**
POUR UNE ADJOINTE À LA DIRECTION

Il est proposé par le conseiller Marcel Bouchard,

Appuyé par le conseiller Yves Frappier et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) d'autoriser Priscillia Lefebvre, directrice générale, à rencontrer Mme Linda Larouche pour le poste d'adjointe à la direction. Le salaire horaire proposé est de dix-sept dollars (17 \$) et pour un maximum de 12 heures par semaine. Aussi il y aura une période d'essai d'un mois. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

TAUX KILOMÉTRAGES 2020 **2020-02-25**

Il est proposé par la conseillère Armande Bouchard,

Appuyé par le conseiller Marcel Bouchard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) que le taux pour le remboursement du kilométrage sera à 0.47 \$ par kilomètre. Cette dépense est autorisée par le conseil et des crédits sont disponibles pour payer cette dépense.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU **2020-02-26**
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Il est proposé par le conseiller René Frappier,

Appuyé par le conseiller Marcel Bouchard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (es) que le rapport financier pour l'année 2019 soit accepté tel que présenté par Madame Manon Labrecque, technicienne en comptabilité chez Daniel Tétreault CPA Inc.

LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

2020-02-27

Il est proposé par le conseiller Yves Frappier,
Appuyé par la conseillère Armande Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers
(ères) présents (es) que la séance soit levée à 21h10.

Daniel Favreau,
Maire

Priscillia Lefebvre
Secrétaire trésorière

La prochaine séance régulière aura lieu mardi, le 3 mars 2020.